Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 69 (1998)

Heft: 2

Rubrik: Assemblée générale du 22 avril 1998 : rapport d'activité 1997

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Assemblée générale du 22 avril 1998

Rapport d'activité 1997

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité a porté sur les aspects suivants :

- poursuite de l'effort de promotion de l'association, notamment par l'adressage de notre documentation à des publics spécifiques;
- augmentation de la rentabilité des activités associatives par l'adaptation des tarifs de participation aux manifestations, la promotion, la recherche de partenariats, de soutiens et de sponsoring;
- organisation de manifestations destinées au grand public ou à des milieux professionnels ou spécialisés;
- organisation de cours de formation à l'intention des élus et du personnel des communes de nos régions;
- édition de nos deux publications trimestrielles.

Direction et secrétariat

L'instance dirigeante de notre association a déployé ses activités dans les huit principaux domaines suivants :

- 1) Animation générale de l'association, représentation, gestion des biens de l'association et tâches statutaires. Les contacts avec les autres associations jurassiennes ont été poursuivis, en vue de créer un site sur l'Internet et de mettre en chantier d'éventuels projets communs.
- 2) La Direction a contribué à définir le mandat des commissions, en faisant des suggestions et en donnant au besoin les impulsions nécessaires pour stimuler leurs activités.
- 3) La gestion des affaires communales devenant toujours plus complexe, l'ADIJ a entrepris de mettre sur pied des cours

de formation à l'intention des personnels communaux, notamment en collaboration avec le CECOM et avec le soutien du Service des communes du canton du Jura et de l'OACOT (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, arrondissement du Jura bernois).

Une petite enquête réalisée auprès des communes a montré que la formule proposée (cours sur deux ou trois soirées) convenait bien.

4) La Direction a contribué à la planification et à la détermination des thèmes traités dans le bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions» ainsi qu'à la rédaction des éditoriaux.

Elle a veillé également à la réalisation du test conjoncturel de l'industrie jurassienne, et à la publication trimestrielle de «Jura - Baromètre conjoncturel», revue qui met à la disposition du public les principaux résultats de ce test.

5) Nous avons envoyé notre prospectus promotionnel, la documentation concernant nos manifestations et nos publications à des publics ciblés, avec pour objectif l'augmentation du nombre de membres individuels.

Une réflexion a également été engagée sur les moyens d'atteindre mieux nos publics cibles et sur les possibilités de développer le sponsoring.

6) La Direction, représentée par deux personnes au sein du conseil de la Fondation régionale pour la statistique (FRS) a suivi les travaux de celle-ci, notamment l'entretien de sa banque de données, l'actualisation du classeur des statistiques régionales, l'organisation d'une enquête spécialisée pour le compte du Marché-Concours de Saignelégier, l'étude de la mise à disposition sur

l'Internet des principaux tableaux du classeur des statistiques régionales

7) Nous avons veillé à poursuivre l'exécution du mandat sur les métiers de demain et la mise en place d'un outil permanent d'observation du marché du travail. Un premier bilan a été tiré en juin 1997. Le but est d'identifier les emplois qui seront offerts par les entreprises, afin d'inciter l'orientation et la formation professionnelles à favoriser, dans les années à venir, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans nos régions.

La première phase de ce travail, bien plus long et complexe que prévu initialement, devrait s'achever cette année.

8) Un groupe de réflexion formé de personnalités extérieures aux organes de l'association (Direction et commissions) a été constitué en vue de la célébration du 75e anniversaire de l'association, qui aura lieu en l'an 2000.

Activités des commissions

Les commissions ont contribué à l'élaboration du bulletin, en publiant des dossiers concernant des sujets spécifiques



éric et chantal bægli 2762 roches tél. 032 493 11 80 fax 032 493 62 27 fermé le lundi dès 15 h et le mardi

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

ou relatant les principaux reflets des manifestations organisées.

On trouvera ci-dessous mention des manifestations les plus importantes qu'elles ont proposées au public.

- 1) Commission des transports. Elle a organisé, le 12 septembre 1997, une journée d'étude destinée aux décideurs (politiques, techniques, responsables d'entreprises de transports) de nos régions, qui leur a permis de visiter l'usine Stadler à Bussnang (fabrication de matériel ferroviaire léger), de participer à des démonstrations du Mittelthurgaubahn (un chemin de fer original et dynamique en matière de desserte régionale et de transport des déchets), cela en compagnie de son directeur M. Peter Joss, et d'entendre une présentation de M. Werner Müller, délégué aux transports de Thurgovie, sur la politique des transports publics de ce canton.
- 2) Commission informatique. Le 10 septembre 1997, elle a organisé à Delémont une soirée d'information sur la privatisation des télécommunications, entrée en vigueur au début de cette année, et sur les répercussions probables de ces nouvelles dispositions dans nos régions.

En collaboration avec le GRI (Groupement romand d'informatique), elle a mis sur pied la 1ère journée jurassienne d'informatique, qui a connu un succès remarquable. Cette manifestation d'une journée s'est déroulée le 28 janvier 1998 à Saint-Imier (locaux de l'EISI). Comme première implication, on peut relever que les participants à cette journée sont désormais reliés à travers un site qui leur est réservé, nommé «Défi jurassien», par lequel ils peuvent échanger de l'information

- 3) Commission économique. Elle a choisi de traiter en priorité les problèmes de financement des entreprises face à la politique toujours plus restrictive des banques (publication d'un premier dossier dans le bulletin et préparation d'une manifestation publique).
- 4) Commission pour la formation professionnelle. Après avoir organisé une table ronde sur le thème «la formation continue : quel apport pour les entreprises ?», elle a orienté sa réflexion dans les directions suivantes :
- comment stimuler auprès des jeunes l'esprit d'ouverture et la curiosité à l'égard de ce qui les entoure dans l'entreprise, afin de développer leur polyvalence et leur mobilité, qualités dont l'importance est devenue primordiale dans le monde du travail actuel;
- comment favoriser l'apprentissage des langues dans nos régions (notamment par les jeunes);
- préparation de plusieurs visites d'entreprises de nos régions et établissement des différents contacts nécessaires.

Plusieurs projets mis en chantier seront concrétisés cette année.

5) Commission juridique. Poursuivant son action en faveur des communes, elle a mis sur pied un cours de formation qui portait sur la manière de préparer et de prendre une décision et d'en faire correctement la notification aux intéressés : ce cours s'est déroulé en soirée les 22 et 29 janvier 1998.

6) Commission sociale. Cette commission a organisé, en date du 19 novembre 1997 à Moutier, une manifestation d'information et de réflexion sur le thème de la maltraitance à l'égard des enfants (comment déceler, comment agir ?). Le colloque a été suivi d'une conférence de M. Georges Glatz, destinée au grand public.

Ces deux manifestations ont été organisées en collaboration avec Pro Juventute et l'Université populaire jurassienne (section Moutier), qui se sont ainsi associés pour célébrer la Journée internationale de l'enfance (20 novembre 1997).

Le programme prévu par l'assemblée générale du 27 mai 1997 a donc été bien rempli.

En résumé, on peut relever qu'au cours de l'exercice écoulé, l'ADIJ a organisé sept manifestations destinées au grand public; elle a publié comme prévu quatre numéros du bulletin comprenant une dizaine de dossiers, et quatre numéros de «Jura-Baromètre conjoncturel». Enfin, elle poursuivi la réalisation d'un mandat.

Le recherche de collaborations et de partenariats a été particulièrement positive (relevons par exemple ceux établis avec Pro Juventute, l'Université populaire jurassienne, le GRI (Groupement romand d'informatique), le CECOM (Centre d'Emulation commerciale), l'OACOT (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, arrondissement du Jura bernois) et le Service des communes du canton du Jura).

Notre association a donc largement rempli son rôle au service de ses membres et en faveurs de nos régions. Elle a pu le faire grâce à l'engagement des membres de la Direction et du secrétariat, grâce au militantisme des membres des commissions et grâce au soutien de tous les membres individuels et collectifs de l'association; ces personnes et ces organismes méritent qu'on leur adresse ici notre reconnaissance et nos remerciements les plus chaleureux.

